

PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction des Collectivités  
et du Développement Local

Bureau des procédures environnementales

Réf : DCDL/BPE-DL/2017-

Affaire suivie par : Danielle LANCRY

Tél. : 04.66.36.43.06

Télécopie : 04.66.36.40.64

[courriel : danielle.lancry@gard.gouv.fr](mailto:danielle.lancry@gard.gouv.fr)

NIMES, le 22 FEV. 2017

Le Préfet  
à

Mesdames et messieurs les membres  
de la Commission de Suivi de Site (CSS)  
dans le cadre du fonctionnement de la  
société SYNGENTA à AIGUES-VIVES.

**OBJET** : Réunion de la CSS dans le cadre du fonctionnement de la société SYNGENTA, sur le territoire de la commune d'AIGUES-VIVES.

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) dans le cadre du fonctionnement de la société SYNGENTA à AIGUES-VIVES se tiendra le :

**Jeudi 30 mars 2017 à 9H30**  
**salle du Conseil municipal**  
**mairie d'Aigues-Vives**

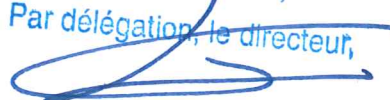
L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Organisation de la DREAL OCCITANIE
- Bilan fonctionnement de la société SYNGENTA par l'exploitant
- Bilan fonctionnement par l'inspection des installations classées
- Post PPRT
- Dispositions relatives à la sûreté
- Retour d'expérience de l'exercice PPI par le SIDPC
- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette réunion, ou, en cas d'empêchement, de vous faire représenter par votre suppléant.

Pour les membres de la commission ne pouvant se faire suppléer, je rappelle que vous avez également la possibilité de donner mandat à un autre membre de la CSS.

Le préfet,  
Pour le Préfet,  
Par délégation, le directeur,



**Gilles GUILLAUD**



## DESTINATAIRES

### **Collège « Administrations de l'Etat »**

Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ou son représentant

Le Directeur du service départemental d'incendie et de secours, ou son représentant

Le Chef du service interministériel de défense et de protection civile, ou son représentant

Le Directeur départemental des territoires et de la mer, ou son représentant

Le Chef de l'unité territoriale du Gard de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, ou son représentant

### **Collège des « Elus de collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés »**

Monsieur Jacky REY, maire d'Aigues-Vives

Monsieur Gérard DUPLAN, adjoint au maire de Mus

Monsieur Freddy CERDA, maire de Gallargues-le-Montueux

Monsieur Philippe FOURNIER LEVEL, conseiller communautaire de la CC Rhône Vistre Vidourle

M. René BALANA, conseiller communautaire de la CC Rhône Vistre Vidourle

Monsieur Christian VALETTE, conseiller départemental du canton de Calvisson

### **Collège des « Riverains d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou associations de protection de l'environnement dont l'objet couvre tout ou partie de la zone géographique pour laquelle la commission a été créée »**

Monsieur Christian CAMELIS, Société de Protection de la Nature du Gard,

Monsieur Michel TUDELA, riverain

Monsieur Ludovic MARECHAL, riverain

Monsieur Philippe LETRILLARD, riverain

### **Collège « Exploitants d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou organismes professionnels les représentant »**

Monsieur Arturo ASTRAY, directeur

Madame Céline THORE, responsable QHSE

Monsieur Thierry OZIL, responsable service de production

Monsieur Sylvain MAGNAUDEIX, responsable service ingénierie

Monsieur Michel KASZUBA, responsable logistique

Monsieur Alain FOURNET, assistant qualité environnement

### **Collège « Salariés de l'installation classée pour laquelle la commission a été créée »**

Monsieur André CHABAUD, membre du CE et du CHSCT

Monsieur Laurent VERRIEUX, membre du CE et du CHSCT

Monsieur Didier HERMELLE, membre du CE et du CHSCT

Monsieur Arthur GANDELOT, membre du CHSCT, membre du CE

Monsieur Philippe JOLI, membre du CE

Monsieur Patrick BENEZECH, membre du CE